

Les participants au présent concours autorisent l'organisateur à publier ou exposer leur dessin. En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à l'organisateur.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement à toutes difficultés d'interprétation du présent règlement.

Le simple fait de participer au concours dessin implique l'acceptation du présent règlement.

Envoyez votre dessin ou déposez le dans la boîte aux lettres de la :

**Médiathèque de Saint-Pair-sur-Mer**  
**Place de la Gare**  
**50380 Saint-Pair-sur-Mer**



© Illustrations de couverture de Pauline Duhamel,  
extraite de l'ouvrage  
*J'aimerais te parler d'elles* avec Sophie Carquain,  
aux Ed. Albin Michel Jeunesse, 2019.



**"Moi aussi j'aimerais te parler d'elles"**



**Concours de dessins**



# Concours de dessins

## Du 15 juin au 24 octobre 2020

Thème : « Moi aussi, j'aimerais te parler d'elles »

- BULLETIN D'INSCRIPTION -

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse de vacances :

.....

.....

Adresse principale :

.....

.....

Enfant :

Âge : ..... ans

Ado. :

Âge: ..... ans

Adulte

### Règlement du concours de dessins

1 : Le thème du concours est « Moi aussi j'aimerais te parler d'elles... ».

Votre création doit prendre exemple sur les panneaux de l'exposition « J'aimerais te parler d'elles... », visible sur la promenade du soleil couchant : une partie dessin et une partie de présentation de la femme fabuleuse que vous avez choisie. (femmes de votre entourage, célèbres, virtuelles, etc....)

2 : Un jury sera composé et trois catégories seront récompensées :

Enfants de 7 à 10 ans / Ados de 11 à 17 ans / Adultes à partir de 18 ans

Seul le format A4 (21x29,7), sur papier dessin (type Canson) est autorisé afin de permettre une égalité de dimension et de matière du dessin.

La sélection se fera en fonction de l'âge, la création, les couleurs choisies, l'harmonie générale...

Seuls les dessins en rapport avec le thème seront admis.

Toutefois, pour les enfants, toute aide d'un adulte ou décalquage pénalisera le dessin.

3 : La technique est libre (crayons, feutres, aquarelle, etc.) tant que la réalisation est faite à la main et sans aide de logiciel informatique. Les montages types photos ou scrapbooking ne seront pas sélectionnés.

4 : Les dessins et l'inscription (à coller au dos du dessin) sont à remettre à la médiathèque de Saint-Pair-sur-Mer avant le 24 octobre 2020 à 17 h.

- Le résultat final et la remise des lots (bons d'achat à la librairie l'Encre Bleue à Granville) auront lieu le 30 octobre 2020 à 18 h à la médiathèque de Saint-Pair-sur-Mer.

5 : Les dessins reçus à la médiathèque seront conservés.

L'organisateur est libre d'utiliser les dessins reçus comme il le jugera utile pour son action.

